Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le 02/11/2026
ID : 057-245700695-20261027-D2026_162_SI-AR

République Française
Département de la Moselle

DECISION 2026-162

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 6 du Conseil communautaire en date du 4 novembre 2025 relative au Rapport d'Orientations Budgétaires 2026,

Vu la délibération n° 17 du Conseil communautaire en date du 9 décembre 2025 portant sur le vote du Budget primitif assainissement collectif 2026 de la CCCE,

Vu la délibération n° C20260210-08 du Conseil communautaire en date du 10 février 2026 portant sur le vote de la Décision modificative n° 1/2026 relative au budget assainissement collectif de la CCCE,

Vu la délibération n° 6 du Conseil communautaire en date du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu la délibération n° 20 du Conseil communautaire en date du 21 avril 2026 relative à l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier de la CCCE,

Vu la délibération n° 27 du Conseil communautaire en date du 21 avril 2026 portant sur le vote du Budget supplémentaire assainissement collectif 2026 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2026-72 en date du 21 mai 2026 portant Virement de Crédits n° 1/2026 relatif au budget assainissement collectif 2026 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2026-95 en date du 6 juillet 2026 portant Virement de Crédits n° 2/2026 relatif au budget assainissement collectif 2026 de la CCCE,

Vu la décision du Président n° 2026-127 en date du 11 août 2026 portant Virement de Crédits n° 3/2026 relatif au budget assainissement collectif 2026 de la CCCE,

Vu la délibération n° C20260929-28 du Conseil communautaire en date du 29 septembre 2026 portant sur le vote de la Décision modificative n° 2/2026 relative au budget assainissement collectif de la CCCE,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Considérant la nécessité de procéder à l'ajustement des crédits votés au titre de l'année 2026 pour le budget assainissement collectif de la CCCE,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 057-245700695-20261027-D2026_162_SI-AR

DECIDE

Article 1 :
De procéder aux virements de crédits tels que présentés dans le tableau, ci-dessous :

VC4-2026

Section de fonctionnement - Dépenses		
Imputation	**Libellé**	**Montant**
Chapitre 011 - Charges à caractère général		**0,00 €**
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	-217 064,16 €
6062	Produits de traitement	+34 610,00 €
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	+11 045,00 €
6135	Locations mobilières	+376,00 €
61521	Bâtiments publics	+4 469,00 €
61523	Réseaux	+135 000,00 €
61551	Matériel roulant	+1 200,00 €
61558	Autres biens mobiliers	+7 091,00 €
6156	Maintenance	+664,00 €
617	Études et recherches	+7 264,00 €
618	Divers	+724,16 €
6226	Honoraires	+8 070,00 €
6378	Autres taxes et redevances	+6 551,00 €
Total section de fonctionnement - dépenses		**0,00 €**

Section d'investissement - Dépenses		
Imputation	**Libellé**	**Montant**
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles		**0,00 €**
21351	Installations gales - agencts - aménag. des constr. Bâtimen	+150,00 €
21562	Matériel spécifique d'exploitation -Service d'assainissement	-7 103,00 €
2157	Agencements et aménagements du matériel et outillage industr	+5 260,00 €
2184	Autres immobi. corpor. reçues /mise à disposition Mobili	+575,00 €
2188	Autres	+1 118,00 €
Total section d'investissement - dépenses		**0,00 €**

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 057-245700695-20261027-D2026_162_SI-AR

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 27 octobre 2026

Le Président
Roland BALCERZAK



Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 057-245700695-20261027-D2026_162_SI-AR

